



LE SERVICE PUBLIC *territorial*  
C'EST UN *bien* PUBLIC

*personnel actif et retraité des  
communes, départements, régions,  
sapeurs pompiers, OPHLM, préfectures  
et du secteur privé de la thanatologie,  
des eaux, des organismes HLM*

Montreuil, le 19 décembre 2008

**MINISTRE DU BUDGET, des COMPTES  
PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**  
Monsieur Eric WOERTH  
139 RUE DE BERCY  
75572 PARIS CEDEX 12

**Objet :** Préavis de grève pour la journée du 29 janvier 2009

Monsieur le Ministre,

Le 29 janvier 2009, la Fédération CGT des Services Publics appelle à participer, par la grève, à la journée de mobilisation interprofessionnelle unitaire d'action tous les personnels actifs et retraités relevant de son champ.

De même que l'ensemble des centrales syndicales, elle appelle à cette mobilisation pour :

- défendre l'emploi privé et public ;
- lutter contre la précarité et les déréglementations économiques et sociales ;
- exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités ;
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale ;
- des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

Ensemble, avec ses collègues du privé, elle revendique une autre politique notamment en matière d'emploi, de rémunérations et de protection sociale.

Pour la Fonction publique territoriale, elle exige particulièrement :

- L'ouverture urgente de négociations salariales visant en particulier à augmenter significativement la valeur du point et à réévaluer l'ensemble de la grille indiciaire pour améliorer la carrière des agents ;
- Les moyens nécessaires à la pérennisation du financement des missions publiques en lieu et place de l'actuelle politique d'austérité que l'on veut voir imposée par les exécutifs locaux ;
- Le maintien du paritarisme dans les comités techniques, le conseil supérieur de la fonction publique territoriale et le conseil supérieur commun qui va être créé.

Face à la Révision Générale des Politiques Publiques, et le projet de loi de finances 2009, elle rappelle sa détermination pour le développement de services publics de qualité dotés de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité.

La Fédération CGT des Services Publics dépose à cet effet un préavis de grève pour les personnels relevant de la Fonction publique territoriale, le 29 janvier 2009 de 0 H à 24 H.

Il y a urgence à agir :

- Pour obtenir des budgets ambitieux qui permettent une tout autre dynamique pour le service public territorial et ses personnels, et qui participent aussi à la relance économique
- Pour exiger des moyens et des conditions de travail permettant aux personnels d'assurer leurs missions de service publics.

Nous espérons que cette journée permettra aux salarié-e-s d'être entendu-e-s par le Gouvernement et les exécutifs locaux.

Nous vous prions de croire, Monsieur le

Ministre, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la Fédération CGT,



Baptiste TALBOT  
Secrétaire Général

Copie : - Monsieur André SANTINI, Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique  
- Monsieur le Directeur Général des Collectivités Locales